

**Appel à consultation pour l’évaluation du projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO/4C) »**

Date : Vendredi 3 mai 2024

**Pays** : Maroc

**Description de la mission : Appel à consultation pour l’évaluation du projet « Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO/4C) »**

**Titre du projet** : Renforcement Opérationnel du 4C Maroc

**Lieu d’affectation** : Rabat, Maroc

**Date limite de dépôt des soumissions** : Jeudi 9 mai à 16h

Les offres seront envoyées par mail : RO/4C.maroc@gmail.com

**Coordination Nationale du Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc Centre de Compétences Changement Climatique**

**Villa N°4, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Ryad, Rabat, Maroc**

Toute demande d’informations complémentaires sera faite par email à : **RO/4C.maroc@gmail.com**

**Table des matières**

[Contexte 3](#_Toc110333619)

[Article 1 : Objectif de la Consultation 3](#_Toc110333620)

[Article 2 : Consistance de la Consultation 3](#_Toc110333621)

[Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation 5](#_Toc110333622)

[Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation 9](#_Toc110333623)

[Article 6 : Livrables de la Consultation 10](#_Toc110333624)

[Article 7 : Validation des livrables et produits 10](#_Toc110333625)

[Article 8 : Modalités de règlement 11](#_Toc110333626)

[Article 9 : Profil du soumissionnaire 11](#_Toc110333627)

[Article 10 : Obligations du soumissionnaire 12](#_Toc110333628)

[Article 11 : Sous-traitance. 12](#_Toc110333629)

[Article 12 : Litiges et contestations 12](#_Toc110333630)

[Article 13 : Propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle 12](#_Toc110333631)

[Article 14 : Secret professionnel 13](#_Toc110333632)

[Article 15 : Caractéristiques des prix 13](#_Toc110333633)

[Article 16 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire 13](#_Toc110333634)

[Article 17 : Évaluation des offres des Soumissionnaires 13](#_Toc110333635)

[Article 18 : Dépôt des offres des Soumissionnaires 15](#_Toc110333636)

[Article 19 : Bordereaux des prix 15](#_Toc110333637)

# Contexte

Le Maroc, confronté à la menace croissante du changement climatique, a pris des mesures proactives pour élaborer des politiques et stratégies visant à rendre son territoire et sa population plus résilients. Ces efforts sont guidés par l'objectif de transition vers une économie sobre en carbone, alignée sur les objectifs de développement durable. Le Plan Climat National 2030 et sa contribution déterminée au niveau national actualisée (CDN Maroc, juin 2021) reflètent l'engagement du pays à intensifier la lutte contre les effets du changement climatique.

La réalisation de cet engagement repose sur trois piliers clés : l'implication active de tous les acteurs, le développement de compétences en finance climatique et MRV (Mesure, Rapportage et Vérification), ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles à tous les niveaux. Dans ce contexte, le Centre de Compétences en Changement Climatique « 4C-Maroc » a été créé pour renforcer les compétences des différents acteurs et servir de hub pour le développement et la diffusion de compétences en matière de changement climatique, tant au niveau national qu'international.

Dans ce sens, le projet de renforcement opérationnel du 4C-Maroc, financé par le PNUD pour la période 2018-2021 et prolongé jusqu'au 30 juin 2024 vise à soutenir les efforts du Maroc pour s'adapter aux enjeux internationaux à travers trois domaines d'appui clés :

**• Cadre programmatique du Maroc pour la mise en œuvre de la CDN ;**

**• Cadre de transparence du Maroc pour le suivi de la mise en œuvre de la CDN ;**

**• Cadre d’appui à la coopération Sud-Sud à travers le Fonds Bleu du Bassin du Congo.**

Le PNUD s'est engagé à mobiliser les parties prenantes nationales pour assurer leur appropriation des processus, démarches et procédures du projet, contribuant ainsi à l'atteinte de résultats significatifs et prometteurs.

**À l'approche de la clôture du projet, le Centre de Compétence en Changement Climatique Maroc (4C Maroc), avec le soutien du PNUD, lance un appel à consultation pour l'évaluation du projet RO/4C. Cette évaluation vise à fournir une analyse approfondie de la performance du projet, de son impact, des enseignements acquis, ainsi que des recommandations pour la pérennisation des résultats et l'orientation des initiatives futures.**

# Article 1 : Objectif de la Consultation

# La présente Consultation a pour objectif de mener une évaluation exhaustive du projet RO/4C, de fournir une analyse approfondie des résultats atteints par rapport aux objectifs initiaux du projet, d'évaluer son impact et de formuler des recommandations pour la pérennisation des résultats.

# Article 2 : Consistance de la Consultation

Pour l’atteinte de l’objectif susvisé, la consultation est scindée en trois missions :

1. Définition du contexte et de la méthodologie d'évaluation
2. Élaboration du rapport final d’évaluation du projet RO/4C
3. Présentation des Résultats et Synthèse de l'Évaluation

Dans ce cadre, le consultant aura pour mission de réaliser ce qui suit :

**Mission 1 : Définition du Contexte et de la Méthodologie d'Evaluation**

L'objectif principal de cette mission est de préparer un rapport préliminaire qui établira les bases de l'évaluation du projet RO/4C. Ce rapport servira de feuille de route pour les étapes ultérieures de l'évaluation en définissant clairement le projet, son historique, ses objectifs et en exposant la méthodologie détaillée qui sera utilisée pour l'évaluation.

**Description de la Mission :**

Pour élaborer ce rapport préliminaire, le consultant entreprendra une analyse documentaire approfondie. Cette analyse débutera par l'examen du document de projet, qui fournit des informations essentielles sur la conception, les objectifs et la portée du projet RO/4C. Les plans de travail annuels seront ensuite examinés pour comprendre la planification et l'exécution des activités du projet au fil du temps.

En complément, le consultant passera en revue les procès-verbaux (PV) des comités de pilotage, les rapports d'état d'avancement les diverses revues du projet, les comptes rendus et les rapports des prestations réalisées (notamment la stratégie de sortie du projet, l’évaluation du programme de renforcement des capacités du projet, et le rapport final du projet). Ces documents fourniront des informations essentielles sur l'avancement du projet, les défis rencontrés, les ajustements effectués et les résultats atteints.

Toute documentation supplémentaire en lien avec les produits du projet ou son contexte sera également examinée pour enrichir et affiner la revue documentaire. Cela permettra au consultant de disposer d'une vue d'ensemble exhaustive du projet RO/4C.

Sur la base de l'analyse documentaire réalisée, le consultant exposera dans le rapport préliminaire une méthodologie détaillée qu'il envisage d'adopter pour l'évaluation du projet. Cette méthodologie comprendra les éléments suivants :

* **Méthodes proposées :** Le consultant décrira les approches qualitatives et quantitatives qu'il compte déployer pour analyser les données. Cela peut inclure des études de cas, des analyses statistiques, des enquêtes, des entretiens semi-structurés, et des groupes de discussion.
* **Sources de données prévues :** Le consultant identifiera les sources de données primaires et secondaires qui seront utilisées pour l'évaluation. Les sources primaires peuvent inclure des entretiens avec les parties prenantes, des questionnaires et des observations sur le terrain, tandis que les sources secondaires peuvent inclure des rapports de projet, des publications et des bases de données existantes.
* **Procédures de collecte des données :** Le consultant détaillera les étapes et les procédures qu'il suivra pour collecter les données nécessaires. Cela peut inclure la planification des entretiens, la sélection des échantillons pour les enquêtes, la méthode d'observation sur le terrain et les techniques d'analyse des données documentaires.
* **Analyse des données :** Le consultant expliquera comment il compte analyser les données collectées pour répondre aux questions d'évaluation. Il décrira les outils et les techniques d'analyse qui seront utilisés pour traiter les données qualitatives et quantitatives.
* **Gestion des limites et des biais :** Le consultant abordera les éventuelles limites de la méthodologie et les stratégies qu'il mettra en place pour atténuer les biais et garantir la validité et la fiabilité des résultats de l'évaluation.

Cette méthodologie comprendra également les approches, les outils et les techniques qui seront utilisés pour évaluer les différents aspects du projet, tels que sa pertinence, son efficacité, son efficience, sa durabilité et son impact.

Il incombera au consultant de préciser les aspects spécifiques de sa méthodologie qu'il jugera pertinents à présenter. Les éléments mentionnés précédemment sont donnés à titre indicatif et peuvent être ajustés en fonction des exigences et des particularités de l'évaluation du projet.

**Livrable 1 : Rapport préliminaire de l’évaluation du projet RO/4C.**

Un document détaillant la compréhension du consultant du projet RO/4C, incluant une synthèse de l'historique, des objectifs et des activités du projet, ainsi qu'une présentation de la méthodologie proposée pour l'évaluation. Ce rapport servira de guide pour les étapes suivantes de l'évaluation et sera soumis au comité de suivi (voir *infra*, Article 5) pour examen et validation.

**Mission 2 : Élaboration du rapport final d’évaluation du projet RO/4C**

Cette mission vise à produire le Rapport Final d'Évaluation du projet RO/4C, qui constituera le document de synthèse de l'ensemble de l'évaluation. Ce rapport final comprendra une analyse complète des résultats obtenus par le projet, son impact, les leçons apprises tout au long de sa mise en œuvre, ainsi que des recommandations concrètes pour assurer la pérennisation des résultats et orienter les futures initiatives.

**Description de la Mission :**

Pour élaborer ce Rapport Final, le Consultant poursuivra et complétera la revue documentaire entamée lors de la première mission par l'organisation d'entretiens ciblés. Ces entretiens auront pour objectif de collecter des informations complémentaires sur le projet, de recueillir les témoignages et la perception des parties prenantes sur les attentes, ainsi que des recommandations portant sur les différents aspects liés à la continuité et la pérennisation du projet.

Les parties prenantes à consulter incluront :

* La Directrice Nationale du Centre 4C,
* L’ex - Coordonnateur National du projet ;
* Le PNUD ;
* Les partenaires et les bénéficiaires du projet ;
* Les experts ayant contribué à la réalisation des prestations dans le cadre du projet ;
* Toutes les institutions pouvant apporter des éléments essentiels à l'évaluation du projet et à la valorisation de ses résultats.

En outre, des visites sur le terrain seront effectuées pour observer les résultats du projet et interagir avec les bénéficiaires et les communautés locales. Ces visites permettront de constater de manière concrète l'impact du projet et de recueillir des données qualitatives précieuses.

Pour réaliser une évaluation exhaustive, il est essentiel de s'appuyer sur des critères et des questions clés qui permettront d'évaluer de manière objective et complète des aspects tels que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la durabilité et l'impact du projet. Ces critères et questions constitueront le cadre de référence pour l'équipe d'évaluation dans son analyse et assureront que tous les aspects cruciaux du projet sont pris en compte. A titre indicatif, ces critères et questions clés pour l'évaluation du projet RO/4C peuvent inclure :

**Pertinence :** Évaluation de l'adéquation du projet aux besoins réels et aux priorités définies, ainsi qu'à son alignement avec les politiques et stratégies du Maroc

* Dans quelle mesure le projet RO/4C répond-il aux besoins et priorités du Maroc en matière de changement climatique et de développement durable ?
* Comment le projet s'aligne-t-il sur les politiques et stratégies nationales et internationales relatives au changement climatique ?
* Le projet a-t-il été conçu pour répondre efficacement aux défis spécifiques du changement climatique au Maroc ?

**Efficacité :** Mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints et les résultats concrets obtenus.

* Quels sont les résultats concrets obtenus par le projet RO/4C jusqu'à présent ?
* Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
* Comment le projet a-t-il contribué à renforcer les capacités du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique et de mise en œuvre de la CDN ?

**Efficience :** Évaluation de l'utilisation optimale des ressources pour atteindre les résultats escomptés, en tenant compte des contraintes et de la gestion des activités.

* Les ressources allouées au projet ont-elles été utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats escomptés ?
* Y a-t-il eu des contraintes ou des obstacles qui ont entravé l'efficience du projet ?
* Comment les activités du projet ont-elles été planifiées et gérées pour assurer une utilisation efficace des ressources ?

**Durabilité :** Capacité du projet à maintenir ses bénéfices et ses résultats à long terme après la fin de son financement.

* Quels sont les mécanismes mis en place pour assurer la pérennité des résultats du projet RO/4C après sa clôture ?
* Dans quelle mesure les capacités renforcées et les infrastructures développées sont-elles susceptibles de continuer à produire des bénéfices à long terme ?
* Comment le projet a-t-il contribué à instaurer des pratiques durables en matière de gestion du changement climatique au Maroc ?

**Cohérence :** Évaluation de la compatibilité du projet avec d'autres initiatives et sa contribution à une approche intégrée du développement durable et de la lutte contre le changement climatique.

* Dans quelle mesure le projet RO/4C est-il cohérent avec d'autres initiatives et projets de développement durable et de lutte contre le changement climatique au Maroc ?
* Comment le projet s'intègre-il dans le cadre global des actions menées pour la lutte contre le changement climatique au Maroc ?
* Comment le projet s'aligne-t-il avec les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable au Maroc ?

**Impact :** Évaluation des effets à long terme du projet, tant positifs que négatifs, directs et indirects, sur les communautés, les écosystèmes et les capacités institutionnelles.

* Quel est l'impact global du projet RO/4C sur la capacité du Maroc et des pays africains partenaires à répondre aux défis du changement climatique ?
* Quels secteurs ou groupes sociaux, au Maroc et dans les pays africains partenaires, ont profité des initiatives du projet RO/4C ?
* Comment le projet a-t-il influencé les politiques, les pratiques et les comportements en matière de changement climatique au Maroc et dans les pays africains concernés ?
* Quels sont les effets à long terme du projet sur les communautés et les écosystèmes concernés, tant au Maroc qu'en Afrique ?

Ces questions sont fournies à titre indicatif et doivent tenir compte des thématiques transversales, particulièrement en matière **d'égalité de genre, d’inclusion sociale, d’autonomisation des femmes et de capacitation des jeunes.** Il conviendra au consultant de les compléter ou de les adapter en fonction des spécificités du projet RO/4C. Le consultant devra également identifier les moyens de valoriser les connaissances acquises, les enseignements tirés et les bonnes pratiques développées au cours du projet.

**Livrable 2 : Rapport final d’évaluation du projet RO/4C**

# Un document présentant une évaluation détaillée, objective et exhaustive de la performance du projet, incluant une analyse approfondie des résultats obtenus, de son impact, des leçons tirées, ainsi que des recommandations stratégiques pour assurer la pérennisation des acquis et orienter les initiatives futures. Ce rapport constituera une référence essentielle pour les parties prenantes et les décideurs impliqués dans le projet RO/4C et dans des projets similaires.

**Mission 3 : Présentation des Résultats et Synthèse de l'Évaluation**

# Cette mission vise à présenter les résultats clés de l'évaluation du projet RO/4C avec les parties prenantes lors d'un atelier de restitution. Parallèlement, le consultant élaborera un document de synthèse, de 10 à 20 pages, qui résumera les principaux résultats de l'évaluation. Ce document sera conçu pour être facilement accessible et fournira un aperçu clair des conclusions, leçons apprises et recommandations issues de l'évaluation.

**Description de la Mission :**

# Le consultant organisera un atelier de restitution pour présenter les résultats de l'évaluation aux parties prenantes concernées, y compris les responsables du projet, les partenaires, les bénéficiaires et d'autres acteurs clés. L'atelier offrira une plateforme pour discuter des constats de l'évaluation, recueillir des commentaires et réfléchir aux voies d'amélioration et d'action future.

# En complément de cet atelier, le consultant élaborera un document de synthèse qui mettra en lumière les points saillants de l'évaluation. Ce document comprendra :

# Une brève introduction au projet RO/4C et à son contexte.

# Un résumé des méthodes d'évaluation utilisées.

# Les principaux résultats de l'évaluation en termes de pertinence, efficacité, efficience, durabilité et impact du projet.

# Les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du projet.

# Des recommandations claires pour la suite du projet et pour des initiatives similaires à l'avenir.

# Pour fournir une vision d'ensemble de la performance du projet, le consultant pourra intégrer un tableau d'évaluation résumant les principaux aspects évalués. À titre d'exemple, le modèle suivant peut être utilisé :

|  |
| --- |
| **Notes d'évaluation : Highly Satisfactory (HS), Satisfactory (S) Moderately Satisfactory (MS), Moderately Unsatisfactory (MU), Unsatisfactory (U), Highly Unsatisfactory (HU)** |
| **Suivi et évaluation** | **Notation** |
| Conception du suivi et de l’évaluation lors du montage du projet |  |
| Mise en œuvre du plan de suivi et d’évaluation |  |
| Qualité globale du suivi et de l’évaluation |  |
| **Agence d’exécution/agence de réalisation** | **Notation** |
| Qualité de la mise en œuvre par le PNUD |  |
| Qualité de l’exécution du Centre 4C Maroc  |  |
| Qualité globale de la mise en œuvre et de l’exécution |  |
| **Résultats** | **Notation** |
| Pertinence (R: relevant / NR: Non relevant)  |  |
| Efficacité |  |
| Efficience |  |
| Qualité globale des résultats du projet |  |
| Cohérence |  |
| Impact |  |
| **Durabilité** | **Notation** |
| Ressources financières : |  |
| Cadre institutionnel et de gouvernance : |  |
| Probabilité globale de la durabilité : |  |

**Livrable 3 : Synthèse du rapport d’évaluation**

**Livrable 4 : Compte rendu de l’atelier de restitution**

*La durée, la date et le lieu de l’atelier seront déterminés ultérieurement.*

# Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation

Les pièces constitutives de la Consultation sont :

* La lettre de consultation ;
* Les termes de référence de la consultation paraphés sur toutes les pages par le soumissionnaire;
* L’offre technique ;
* L’offre financière.

# Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation

Le délai de réalisation, de la Prestation objet de la présente Consultation, est étale sur une durée d’un mois (1mois).

Le temps consacré à la réalisation de l’ensemble des prestations est estimé à 15 Hommes jours.

Les délais de réalisation de chaque mission seront fixés en fonction du planning proposé par le Consultant dans son offre sachant que la réalisation des missions doit respecter le délai global de 2 mois.

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la signature du contrat de service des prestations objet de la présente Consultation.

Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d’exécution des missions selon les termes de référence de la présente consultation et les règles de l’art. Ce délai ne prend pas en compte les délais pour la validation des livrables et produits.

**Article 5 : Déroulement et suivi de la Consultation**

Le déroulement de la Prestation objet de la présente Consultation sera piloté par un comité de suivi dont la composition sera fixée par le projet RO/4C.

Le Comité de suivi sera chargé de :

* donner les orientations générales de la Prestation ;
* donner les directives explicitant le contenu des missions prévues par la Prestation ;
* faciliter les contacts du Consultant avec les différentes personnes et entités concernées par la Prestation ;
* suivre l’exécution de la Prestation ;
* examiner les livrables provisoires et soumettre les observations au Consultant ;
* approuver les livrables des différentes missions.

Les membres du comité susvisé seront désignés par le Projet RO/4C.

Les réunions de ce comité seront programmées à la demande du titulaire ou du Projet RO/4C. Elles devront faire l’objet de comptes rendus rédigés par le Consultant et validés par les participants à ces réunions.

# Article 6 : Livrables de la Consultation

Les livrables qui seront produits par le Consultant sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Missions**  | **Livrables**  |
| Mission 1 : Définition du Contexte et de la Méthodologie d'Evaluation | * Livrable 1 : Rapport préliminaire de l’évaluation du projet RO/4C.
 |
| Mission 2 : Élaboration du rapport final d’évaluation du projet RO/4C | * Livrable 2 : Rapport final d’évaluation du projet RO/4C
 |
| Mission 3 : Présentation des Résultats et Synthèse de l'Évaluation | * Livrable 3 : Synthèse du rapport d’évaluation
* Livrable 4 : Compte rendu de l’atelier de restitution
 |

*Le Consultant doit remettre au projet RO/4C, en version électronique exploitable, les données collectées dans le cadre des missions (série de données annuelles, les fichiers, les présentations, les feuilles de calculs), les rapports annexes, les tableaux et les graphiques d’analyse, les logiciels avec leurs licences, les données et documents utilisés.*

# Article 7 : Validation des livrables et produits

Le projet RO/4C disposera de dix (10) jours calendaires pour valider la version provisoire des livrables et vingt (20) jours pour valider la version définitive. Dans le cas où les documents présentés ne sont pas jugés satisfaisants par le projet RO/4C, le Consultant devra présenter à nouveau ces documents dûment corrigés ou refaits dans un délai ne dépassant pas les dix (10) jours.

Les prestations objet de la présente consultation seront exécutées par le titulaire de ladite consultation et sous sa responsabilité. Tout changement de programme reconnu non conforme incombe au titulaire.

Les livrables provisoires, tenant compte des remarques du Comité de suivi de la Prestation devront être remis au Projet RO/4C 2 exemplaires, dans un délai maximum de 10 jours à compter de la remise de l’avis du comité de suivi.

En cas d’acceptation du document ou rapport, et sur décision de validation par le comité de suivi, le projet RO/4C prononce son approbation et ordonne au Consultant d’exécuter les prestations suivantes.

# Article 8 : Modalités de règlement

Le règlement sera effectué en trois tranches comme suit :

* 20% du prix total, après remise et validation des livrables de la mission 1.
* 50 % du prix total, après remise et validation des livrables de la mission 2.
* 30 % du prix total, après remise et validation des livrables de la mission 3.

Conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, le règlement de la prestation se fera en Hors Taxe. Dans ce cas, une attestation d’exonération de la TVA sera remise au Titulaire par les soins du PNUD Maroc, partenaire du Projet RO/4C sur présentation d’une facture pro-forma en trois exemplaires.

Le Projet RO/4C se libérera des sommes dues en procédant à un virement au compte bancaire du prestataire. A cet effet, le prestataire doit présenter, à l’issue de la réalisation de la prestation, une facture établie en deux exemplaires, signée, cachetée et arrêtée en toutes lettres.

Sur la base de cette facture, le Projet RO/4C établira le Formulaire d’Autorisation harmonisée de Financement et de Certificat de Dépenses (FACE) qu’il signera et transmettra à son partenaire (PNUD) pour effectuer le paiement.

Le délai de règlement est fixé à trois mois, à compter de la date de validation de la facture.

#

# Article 9 : Profil du soumissionnaire

L’équipe qui sera chargée de la réalisation de l’évaluation doit être constituée par un(e) expert(e) national(e) spécialiste dans l’évaluation (Chef de mission) et deux consultant(e)s :

**Chef(fe) de Mission – Expert(e) en évaluation de projets :**

* Diplôme universitaire (Master ou Doctorat) en gestion de l’environnement ou changement climatique ou autre branche en rapport avec l’objet de la présente consultation ;
* Une expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans la réalisation des études stratégiques dans les domaines de l’environnement et du changement climatique;
* Une expérience confirmée dans la réalisation des prestations similaires à l’objet de présent appel tels que la révision ou l’évaluation des projets de développement, le montage institutionnel, ainsi que dans le domaine de la coopération internationale, etc.
* Excellentes capacités d’analyse et de synthèse ;
* Parfaitement bilingue Français/Arabe.

**Consultant(e) spécialiste en gestion de projets et suivi-évaluation :**

* Diplôme universitaire supérieur (Bac+5) en gestion de projets ou un domaine connexe.
* Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets de développement ou de coopération internationale.
* Compétences en planification stratégique et en gestion axée sur les résultats.
* Une expérience significative dans l'analyse des projets liés au changement climatique et au développement durable est fortement souhaitée.
* Parfaitement bilingue Français/Arabe.

# Article 10 : Obligations du soumissionnaire

.

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente Consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

# Article 11 : Sous-traitance.

La sous-traitance n’est pas prévue au titre de la présente Consultation.

En cas de différends ou de litiges avec le Titulaire durant l'exécution de la prestation, les parties doivent parvenir à une résolution à l'amiable.

# Article 12 : Propriété industrielle, commerciale ou intellectuelle

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du Projet RO/4C qu’ils peuvent les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

# Article 13 : Secret professionnel

Le Titulaire sera assujetti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation de la prestation au secret professionnel.

# Article 14 : Caractéristiques des prix

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d’une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

Les prix sont fermes et non révisables. Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) est modifié postérieurement à la date de remise des offres, le Projet RO/4C répercute cette modification sur le prix de la consultation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH) en toutes taxes comprises (T.T.C).

# Article 15 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire est tenu de présenter les documents suivants :

* 1. **Offre Technique détaillant :**
1. Une note méthodologique pour la réalisation des prestations, garantissant la fiabilité des résultats et incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;
2. La liste nominative des membres proposée pour la réalisation des prestations pour chaque mission ;
3. Les CV des experts proposés en mettant en valeur leur expérience et compétence en lien avec la prestation et les profils demandés à l’article 9 du présent appel à consultation, dûment signés par les intéressés et les copies des diplômes des membres de l’équipe ;
4. Un chronogramme d’affectation des membres de l’équipe pour la réalisation des tâches et activités relatives à chaque mission ;
5. La liste de références similaires incluant les coordonnées des personnes de contact (au moins trois références durant les trois dernières années) ;
6. Des Attestations de références délivrées par les maîtres d’ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l’art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations similaires à celles objet du présent appel à Consultation.
	1. **Offre Financière :**

Une offre financière à élaborer selon le format du bordereau des prix, présenté dans l’article 19, dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

# Article 16 : Évaluation des offres des Soumissionnaires

L’évaluation des offres se déroulera en trois phases :

1. Phase 1 : évaluation des offres techniques portera sur les CV des experts et la note méthodologique proposés par les soumissionnaires ;
2. Phase 2 : évaluation et comparaison des propositions financières des soumissionnaires ;
3. Phase 3 : Analyse technico-financière des propositions des soumissionnaires.

**16.1 Évaluation technique comparative des offres**

1. **Phase 1 - Analyse technique des offres**

Pendant cette phase, il sera procédé à l’analyse des offres techniques.

A l’issue de cette phase, chaque proposition qui répond aux exigences définies dans l’article 9 de la présente consultation sera dotée d’une note technique **NT sur 100**, suivant la méthode et critères suivants.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères de l’évaluation technique** | **Points** |
| **Note Méthodologique** | * Bien détaillée***\**** : 30 points
* Détaillée***\*\**** : 20 points
* Non détaillée***\*\*\**** : 0 points
 | **30** |
| **Profil des Consultants** | **70** |
| **Chef (fe) d’équipe** **(40 points)** | Formation académique : Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master scientifique) en gestion de l’environnement ou changement climatique ou autre branche en rapport avec l’objet de la présente consultation ; (Bac + 5 ou plus : 5 points, Moins de bac +5 : 0 points). | 5 |
| Expérience Professionnelle générale > 20 ans : 10 points;Entre 15-20 ans : 5 points;Entre 10-15 ans : 3 points;< 10 ans : 0points) | 10 |
| Bonne expérience dans les projets de développement bilatéraux, le montage institutionnel, ainsi que dans le domaine de la coopération internationale, de préférence en relation avec l’environnement, le développement durable et les changements climatiques. | 15 |
| Une expérience démontrée dans la réalisation de prestations similaires au présent appel à consultation, particulièrement dans l’évaluation des projets de développement (5 points par prestation). | 10 |
| **Autres spécialistes (30 points)** | Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master) dans le domaine de la gestion de projet ou dans un domaine connexe. (Bac + 5 ou plus : 5 points, Moins de bac +5 : 0 points). | 5 |
| Une expérience confirmée dans dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de projets de développement ou de coopération internationale. (2 points par étude). | 15 |
| Une expérience dans les projets de développement en lien avec les changements climatiques ou le développement durable (10 : 5 points par référence). | 10 |
| **Total** | **100** |

***\* : Bien détaillé*** *: Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l’approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;*

***\*\* : Détaillé :*** *Reprise des TdRs en restant dans les généralités ;*

***\*\*\* : Non détaillé :*** *Sans valeur ajoutée aux TdRs.*

|  |
| --- |
| **Important :*** Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points.
* Le concurrent ayant obtenu la note 0 pour la méthodologie sera écarté.
* Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence
 |

1. **Phase 2 - Analyse financière des offres :**

Ne sont prises en compte dans cette phase que les offres retenues à l’issue des phases 1. L’évaluation financière des offres sera faite en attribuant une note financière (**Nf**) à chaque candidat selon la formule ci-dessous **:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nf  =**  | **100 x Montant de l'offre la moins disante** |
| **Montant de l’offre considérée** |

1. **Phase 3 : Évaluation technico - financière :**

Les concurrents retenus se verront attribuer une note globale **Ng** selon la formule suivante :

|  |
| --- |
| **Note Globale = 80% de la note technique + 20% de la note financière** |

**La Consultation sera attribuée au candidat ayant la note Ng la plus élevée.**

# Article 17 : Dépôt des offres des Soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent remettre leurs offres dans deux documents séparés:

1. **Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans l’article 15 (alinéa 15.1) des présents termes de référence ;
2. **Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans l’article 15 (alinéa 15.2) des présents termes de référence.

Les offres seront envoyées uniquement par courrier électronique à l’adresse suivante au plus tard le **jeudi 9 mai avant 16h** (heure locale Maroc) à l’adresse suivante : **ro4c.maroc@gmail.com**

# Article 18 : Bordereaux des prix

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des prestations** | **Unité** | **Prix unitaire en DH (hors TVA) en MAD** |
| **En chiffres** | **En lettres** |
| Evaluation du projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc (RO/4C). |  Forfait |  |  |
| **TOTAL (hors TVA)** |  |  |
| **TVA 20%** |  |  |
| **TOTAL TTC** |  |  |

**Fait, à........................., le ............................**

**Signature et cachet du Soumissionnaire**